



Relations presse  
**Gwenola SAPPIN - Sonia YEMBOU**

Direction de la Communication

Tél. : 01 76 68 81 99 / E-mail : [presse92@cq92.fr](mailto:presse92@cq92.fr)

Nanterre, le 15 décembre 2008.

## **SORTIE DU RMI** **Le Conseil général innove autour du RSA**

**Depuis le mois d'octobre, le Conseil général des Hauts-de-Seine expérimente un nouveau dispositif à destination des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI): le Diagnostic Employabilité Orientation (DEO).**

**Objectif** : prendre en main tous les titulaires du RMI, quelle que soit le nombre d'années dans le dispositif, afin de leur proposer un « passeport pour l'emploi et l'insertion » sur-mesure. Ceci sur un échantillon de 5 000 personnes sur les 25 436 RMIstes du département.

Le dispositif est mis en œuvre par deux prestataires, Ingéus et l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), retenus par le Conseil général dans le cadre d'une procédure de marché public.

Les deux opérateurs, sur une durée de 18 mois, couvrent chacun une zone :

- ▶ **INGEUS** : Asnières, Antony, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-roses
- ▶ **L'AFPA** : Bois-Colombes, Châtenay-Malabry et La Garenne-Colombes

Dans un premier temps, le Conseil général convie les RMIstes à une réunion d'information collective imposée afin de leur présenter le dispositif.

Les RMIstes reçoivent ensuite une convocation de l'un des deux opérateurs à venir les rencontrer dans leurs locaux dans le département.

**En parallèle, les autres allocataires continuent d'être suivis** par les professionnels habituellement mobilisés par le Conseil général.

**Une évaluation comparative est mise en place entre les deux parcours des allocataires du RMI** : ceux ayant bénéficié d'un DEO et le reste des allocataires ayant été suivi par les services départementaux. Cette évaluation permettra à terme au Conseil général de déterminer la valeur ajoutée du DEO.

***Cette expérimentation, qui rejoint le diagnostic personnalisé prévu dans la future loi de généralisation du revenu de solidarité active (RSA), annoncée au 1er juin 2009, souligne le rôle précurseur du Conseil général.***

**Les premiers résultats de cette expérimentation sont attendus pour fin 2009.**

**Renseignements :**  
**Numéro Vert : 0 800 03 71 56 - [www.hauts-de-seine.net](http://www.hauts-de-seine.net)**

## FICHE TECHNIQUE

### **Le programme comprend 7 étapes clés :**

- ▶ **Mesurer** la capacité du bénéficiaire à se projeter dans l'emploi
- ▶ **Procéder** à une évaluation du parcours professionnel de la personne (compétences, qualifications, expériences...)
- ▶ **Evaluer** le niveau de maîtrise de la langue française ainsi que les savoirs de base (compréhension orale, expression orale, expression écrite, les 4 opérations de base, raisonnement logique, orientation dans l'espace)
- ▶ **Identifier** les éléments d'ordre personnel pouvant constituer des freins à l'emploi ;
- ▶ **Mesurer** les aptitudes et potentiels de la personne (règles de savoir-vivre, habileté, degré d'adaptabilité...)
- ▶ **Identifier** les centres d'intérêt, valeurs et aspirations de la personne (domaines sportif, culturel, associatif ou autres...)
- ▶ **Repérer** les éléments de son expérience transférables à de nouvelles situations professionnelles
- ▶ **Apprécier** la motivation, le degré d'autonomie et la capacité de mobilisation de la personne

### **Les outils d'évaluation et de diagnostic**

- ▶ Des tests psychométriques fiables et reconnus par les professionnels des ressources humaines et adaptés aux différents types de publics
- ▶ L'outil « PerformanSe » utilisé pour apprécier les compétences comportementales et cognitives en entreprise
- ▶ Des jeux d'entreprise, mises en situation professionnelles permettant de valider les comportements au travail

### **Deux cas de figure peuvent se présenter à l'issue du DEO :**

- ▶ l'allocataire est très éloigné de l'emploi : **le bilan du DEO préconise un accompagnement social afin de le réinsérer socialement (santé, logement...)**. Le parcours d'insertion professionnelle n'est pas envisagé dans l'immédiat et l'allocataire sera uniquement suivi par son référent social ;
- ▶ l'allocataire est proche du retour à l'emploi, le bilan du DEO préconise alors :
  - > **soit un accompagnement progressif vers l'emploi** avec des étapes intermédiaires (ex. : mobilisation, projet puis accompagnement à la recherche d'emploi) et un suivi par un travailleur social d'insertion (TSI) ;
  - > **soit un accompagnement permettant le retour direct à l'emploi** (ex : action de placement) avec un suivi par un tuteur de l'opération "Agir pour l'emploi".

**Le DEO se clôture pour l'allocataire avec la remise de son bilan de restitution** par l'opérateur DEO ayant réalisé la prestation. Ce document dresse la synthèse des évaluations menées pendant la phase de diagnostic pour qualifier le niveau d'employabilité de la personne.

### **L'évaluation de l'expérimentation du DEO**

Les premiers résultats de cette expérimentation sont attendus pour fin 2009.

L'évaluation portera à la fois sur :

- ▶ **l'analyse des objectifs de résultats** fixés aux prestataires afin de vérifier la pertinence de leur démarche,
- ▶ **l'analyse comparative**, dans des communes au profil socio-économique proche, des parcours des allocataires du RMI qui auront bénéficié ou non d'un DEO.

**Cette expérimentation, si elle s'avère concluante,  
pourrait ensuite être généralisée à l'ensemble du territoire alto-séquanais.**